

EAUX CLAIRES

Le journal

Décembre 2017 - Janvier 2018

N° ISSN 0980-2762

2017 L'UDHEC a fêté ses 60 ans

Union de quartier
Eaux Claires
St Jean
Vallier

N°75



Sommaire

Editorial	p.1
Brèves	p.2
A480 & échangeur du Rondeau	p.3
Compte-rendi de la réunion du mercredi 5 juillet 2017 à la salle C.Gali	p.4/5
2 ^{ème} Forum des Associations	p.5
Opportunité environnement offerte par le projet A480	p.6/8
Organigramme	
Direction de Territoire 3	p.9
Soirée vidéo	p.9
Moulin flottant	p.10-11/14
Nouveautés à l'Udhec	p.12
MJC des Eaux-Claires	p.15
Connaître l'histoire de nos rues	p.16
Les A.V.F.	p.17
Décès de Elio Mucciante	p.18
La fête du quartier Eaux-Claires	p.19
Rencontre avec Mme la Députée Emilie CHALAS	p.19

Repères téléphoniques

- Police Municipale 04 76 46 74 97
- Police Nationale : 17
ou le 04 76 60 40 40
- Police Secours : 17
- Mairie de Grenoble : 04 76 76 36 36
- Le fil de la ville : 0800 12 13 14
- Le fil de la Metro : 0800 805 807
- Appel gratuit d'un poste fixe
- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- SOS Médecin 04 38 701 701
7j/7 24h/24
- Médecins 7 sur 7 04 76 86 59 00
7 jours sur 7 de 8h à 24h
- Consulter :
<http://www.grenoble.fr/140-numeros-utiles.htm>

Assemblée générale
et débat public
le vendredi 19
janvier 2018

de 18h à 21h, au lycée
Les Eaux-Claires,
1 rue des Eaux Claires



Madame, Monsieur,

L'anniversaire des 60 ans de l'UDHEC a marqué la fête du quartier EAUX CLAIRES, ce samedi 17 juin 2017. De nombreux parents et enfants ont pu participer aux différentes animations ludiques et musicales, avec pour la première fois, le mur d'escalade du Conseil Départemental, qui a eu un énorme succès. Cette fête organisée par l'UDHEC, c'est-à-dire avec les membres de son conseil d'administration, est une contribution active à la vie de notre quartier. Les moyens financiers, nécessaires pour créer cet événement, nous ont été alloués par la Ville de Grenoble et par les élu-e-s du Conseil Départemental qui reconnaissent ainsi le dynamisme de notre Union de Quartier.

Cette manifestation festive s'inscrit dans tout un programme d'activités organisées par l'UDHEC, se déroulant tout au long de l'année, avec les après-midi crêpes, bugnes, galette des Rois, loto, à l'ESPACE BOUCHAYER, voyage culturel et de découverte, Forum des Associations et des Initiatives.

À côté de cette partie bien visible, il y a tout le travail réalisé par l'UDHEC pour maintenir, voire améliorer la qualité de vie de notre quartier. Les nombreuses réunions avec les élu-e-s de la Ville et de la Métropole sont nécessaires pour trouver des solutions aux problèmes caractérisant les quartiers de Grenoble et le nôtre en particulier (constructions nouvelles, Tranquillité Publique, propreté urbaine...).

Actuellement, un projet concernant la réhabilitation du RONDEAU et l'aménagement de l'A480, va impacter directement la vie des habitant-e-s du quartier EAUX CLAIRES. Une enquête publique se déroule du 20 novembre au 28 décembre, et l'UDHEC souhaite qu'un très grand nombre d'habitant-e-s inscrivent les réserves indispensables pour maintenir une bonne qualité de vie dans notre quartier (pas de pollution de l'air, pas de nuisances sonores...)

Tout cela ne peut nous faire oublier les questions récurrentes de dégradations des biens (vols, tags...), de propreté des espaces publics (rues, parcs). L'UDHEC travaille avec les responsables, de la Ville, des Polices Nationale et Municipale, pour essayer de résoudre au mieux les multiples désordres du quotidien. Ces actions de Démocratie Participative, l'UDHEC les pratique tout au long de l'année au service de tous.

Pour cela, nous avons besoin de votre soutien par votre adhésion et de votre aide en rejoignant le Conseil d'Administration de l'UDHEC.

Bien cordialement

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne et heureuse année 2018 !

Robert DARVES-BLANC
Président de l'UDHEC

¹ Le nouveau Ministre de l'Intérieur, Monsieur Gérard COLLOMB a rappelé dans son discours d'investiture le 17 mai 2017 : « La TRANQUILLITÉ est la première des libertés ». Puisseons-nous avoir cette liberté, rapidement, dans notre quartier EAUX-CLAIRES.

Pour nous joindre et mieux nous connaître : Permanence hebdomadaire le mercredi : de 10 h à 12 h à la ESPACE EAUX CLAIRES - 35, rue Joseph Bouchayer - 38100 Grenoble.
Tél. : 04 76 96 99 20 - Courriel : udheceauxclaires@yahoo.fr - site : www.udhec38.com - Twitter : @UDHEC38
Retrouvez votre bulletin d'adhésion dans ce journal ou lors de notre rencontre à votre domicile.

Brèves

Construction de 17 logements locatifs angle des rues Bouchayer et Rivoire

Annoncé par les services municipaux en Janvier lors de la dernière AG, ce nouvel immeuble a fait l'objet d'un appel d'offre sur le site marches-sécurisés.fr en Mai sans que l'UDHEC soit informée des détails du projet, comme initialement annoncé.

Nous regrettons fortement cette absence de communication de la part des services de la ville en charge de l'urbanisme et espérons être consultés sur l'Esquisse demandée au futur maître d'œuvre. Nous rappelons avec insistance que cette zone géographique comporte déjà un nombre élevé de logements locatifs et subit aussi une « densification » très marquée avec la construction de nouveaux immeubles depuis plusieurs années.

A. Bodoignet

Travaux d'extension du chauffage urbain rues Bouchayer et Rivoire

Commencés fin d'année 2016, ils se sont terminés cet été mais malheureusement avec une qualité de finition parfois très médiocre : marquages au sol enlevés, barrière détruite, rapiécages de goudron pas mis au niveau... Après quelques recherches, un contact a été initié dès Juin avec le service de conservation du domaine public de la métro (DGA services techniques métropolitains - Département gestion des espaces publics et naturels) et a permis un nombre important d'améliorations par les services municipaux et intercommunaux ; nous les remercions vivement. L'état de la chaussée, du fait de ces travaux, reste toutefois encore mauvais à certains endroits et nous attendons toujours des actions de ce même service métropolitain (plusieurs rappels ont déjà été envoyés).

A. Bodoignet

Bibliothèque

Eaux-Clares Mistral

Depuis le 5 septembre 2017, une nouvelle directrice, Sophie GALMICHE, est en charge de la bibliothèque du quartier, après avoir travaillé à la bibliothèque de l'ALLIANCE et à la bibliothèque d'Étude et du Patrimoine.

Des travaux de peinture dans la salle des tout-petits et dans la salle d'animation ont été faits pendant les vacances de la Toussaint.

Les travaux du jardin SALENGRO, en cours d'exécution ne gênent pas l'ouverture de la bibliothèque.

Pendant les vacances de Noël, du 22 décembre au 6 janvier inclus, la bibliothèque est ouverte sauf le samedi matin.

Horaires : Mardi (15h-18h30), Mercredi (10h-12h ; 14h-18h), Vendredi (15h-18h30), Samedi (10h-12h30 ; 14h-17h) Fermeture le samedi matin pendant les vacances scolaires.

Club Antinéa

Fitness • Body building

10, rue des Eaux-Clares
38100 GRENOBLE
Tél. 04 76 96 92 43



LA DIFFÉRENCE AVEC LE CLUB ANTINÉA C'EST :

- D'abord, une petite salle où règne la convivialité et où on s'occupe bien des clients, de leurs objectifs et de leurs problèmes (perte ou prise de poids, dos, etc...)
- Pour tous, bilan de santé avec examen morphologique et prise de mensurations.
- Cours d'ensemble dirigés permanents 8h par jour.
- Programme individuel personnalisé qui change chaque trimestre après reprise de mensurations.
- Climatisation en période de chaleur.
- Réduction aux scolaires, étudiants, couples, famille, sécurité et retraité (es).

La devise du Club Antinéa :

Du sérieux...
... des résultats

Depuis + de 30 ans dans votre quartier



Christian
Coiffure

COIFF' MIXTE
Spécialiste des mèches

C. Böeningen

41, bd Joseph-Vallier - 38100 Grenoble & Tél. 04 76 96 82 60



LA SALLE DE SPORT
DE VOTRE QUARTIER

E S P A C E
VIKING

- ✓ MUSCULATION
- ✓ CARDIOTRAINING
- ✓ COURS COLLECTIFS
- ✓ PILATES
- ✓ ZUMBA...

2, CHEMIN DES MARRONNIERS - 38100 GRENOBLE

ESPACE-VIKING.COM - TEL. 04 76 70 11 99



DISTRIBUTION

Vous livre à domicile !!! »

Des protections pour l'incontinence adultes

Sur simple appel de votre part, nous prenons un rendez-vous, nous nous déplaçons à votre domicile pour vous présenter nos produits et définir ensemble les articles les plus adaptés à vos exigences.

N'hésitez plus, appelez le 09 71 25 02 91

A 480 & Échangeur du Rondeau : aux habitants de s'exprimer maintenant...

Que s'est-il passé depuis la parution du journal de l'UDHEC n° 74 ?

Trois réunions publiques organisées par les maîtres d'ouvrage (Area et État) : le 5/7 à Grenoble, le 6/7 à Échirolles et le 7/7 à Fontaine : <http://a480-echangeurdurondeau.com/>.

• **Les collectivités locales ont été consultées** sur le dossier de demande d'utilité publique (DUP), présenté en juin 2017 par Area et l'État, dans le cadre du processus d'évaluation environnementale de l'aménagement.

Les Avis des collectivités sont disponibles sur le site de la Préfecture : www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques/Enquetes-publiques/Amenagement-de-l-A480-et-de-l-echangeur-du-Rondeau-dans-la-traversee-de-Grenoble.

En particulier, celui de la :

- **Métropole**, signataire du "Protocole d'intention" du 10/11/2016 : favorable,
- **Ville de Grenoble** : favorable pour le Rondeau et très réservé pour l'A 480, assorti de **six réserves dont la non-levée vaudrait avis défavorable**.

Parmi ces **six réserves** contenues dans une délibération adoptée le 10 juillet 2017 :

- La pleine et entière prise en considération de la problématique spécifique de la digue du Drac,
- La confirmation que le projet est entièrement réalisé sur l'emprise autoroutière actuelle,
- Le diffuseur de Catane doit être revu pour améliorer son insertion environnementale et urbaine,
- La réalisation sans délai de l'étude d'impact quant aux bénéfices d'une vitesse maximale autorisée à 70 km/h sur la section comprise entre les diffuseurs du Vercors et Louise Michel,

• Consultée aussi, l'Autorité Environnementale (AE) du Conseil général de l'environnement et du développement durable, a rendu son avis délibéré de 26 pages, le 13 septembre 2017 :

www.cg44.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/170913-amenagementa480rondeau38-deliberecle01447f.pdf.

L'AE recommande notamment :

- **de compléter** l'analyse des variantes alternatives au mode routier en valorisant notamment les projets de transport

collectif à partir du modèle de prévision des déplacements de l'agglomération,

- **de questionner** le périmètre du projet en tenant compte des effets, sur les échangeurs voisins, de la suppression des échanges entre la RN 87 et le cours de la Libération,

- **de démontrer** la neutralité du projet sur le fonctionnement hydraulique du Drac et de confirmer la tenue et la fonctionnalité de sa digue,

- **de justifier** l'hypothèse de stabilité des trafics entre 2020 et 2030, sur l'A480 et de mettre en cohérence, éventuellement, les études de qualité de l'air et acoustique ainsi que d'intégrer aux différentes simulations modélisées en matière d'émissions de pollution, une hypothèse prenant en compte une vitesse limite de 70 km/h,

- **de présenter** une comparaison des incidences sur l'environnement et la santé humaine pour chacun des cinq scénarios étudiés,

- **de préciser** la cohérence du projet avec la démarche d'élaboration du PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) de l'établissement Eurotungstène en cours.

• **Une réunion publique** organisée par les quatre conseillers départementaux du Rassemblement des Citoyens – Solidarité & Écologie, s'est tenue, en présence du président du SMTC, le 4/10/2017, à la Maison des Habitants Anatole France.

Elle a fait l'objet d'un article paru en page 10 du "Dauphiné Libéré" du 6/10/2017, intitulé "Réaménagement de l'A480 : c'est aux citoyens de jouer".

• Dans son avis délibéré du 13/9/2017, l'AE avait souligné que : "Le dossier ne précise pas si la Commission Nationale du Débat Public a été saisie."

En effet, le Code de l'Environnement (article L 121-8) impose aux maîtres d'ouvrages de saisir la Commission Nationale du Débat Public, lorsque le projet de travaux dépasse 300 M€ et qu'il est dans une liste arrêtée par décret ...

L'ADES, dans sa Lettre hebdomadaire du 13/10/2017 :

www.ades-grenoble.org/wordpress/2017/10/13/comment-larea-et-letat-echappent-au-debat-public-pour-le-largissement-de-la480 a révélé que, dans son article 19, le décret n° 2017-626 du 25 avril 2017, a exclu un certain nombre de projets de cette

obligation. La modification de l'article R 121-2 concernant l'élargissement d'une autoroute NE s'applique PAS aux projets décidés en 2015 dont l'élargissement à 2 fois 3 voies de l'A 480, approuvé par le décret n° 2015-1044 du 21/8/2015, publié au Journal Officiel du 23/8/2015 :

www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031074777&dateTexte=&categorieLien=id.

• Enfin, le lundi 16 octobre 2017 s'est tenu, sous la présidence du Préfet de l'Isère, le comité de pilotage en charge du suivi du réaménagement de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau.

Après avis du comité de pilotage, le Préfet de l'Isère a confirmé la tenue de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du 20 novembre au 28 décembre 2017 (16h00).

Ce comité de pilotage a été l'occasion de confirmer le lancement de l'étude qui permettra d'apprécier l'impact de l'abaissement de la vitesse maximum autorisée à 70 km/h sur la séquence centrale de l'A480 comprise entre les diffuseurs Vercors et Louise Michel.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur support papier, en mairie de Grenoble aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- **sur Internet à l'adresse suivante** : www.isere.gouv.fr - onglet publications - rubrique Mises à disposition - Consultations et enquêtes publiques – sous-rubrique Enquêtes publiques.
- sur un **poste informatique**, en mairie de Grenoble.

Un ou plusieurs commissaires-enquêteurs recevra (ont) les observations du public à la mairie :

mardi 5 décembre 2017 de 11h00 à 14h00,
jeudi 21 décembre 2017 de 9h00 à 12h00,
jeudi 28 décembre 2017 de 13h00 à 16h00.

Compte-rendu

de la réunion du mercredi 5 juillet 2017 à la salle C. GALI

(39 rue A. Rivoire 38100 Grenoble)

Cette réunion organisée par Mme E. MARTIN, 1ère Adjointe, fait suite à la réunion du mercredi 14 juin 2017 (Salle d'activités de la MDH EAUX CLAIRES), concernant les désordres publics dans le square du 8 mai 1945. Mme E. MARTIN s'était engagée à revenir vers les habitant.e-s au bout d'une quinzaine de jours d'observation du comportement de plusieurs bandes de jeunes adolescents à l'origine des désordres. L'UDHEC a beaucoup insisté pour que cette seconde réunion ait lieu, après avoir communiqué à Madame E. MARTIN de nombreux messages traduisant l'exaspération des personnes situées à proximité du parc du 8 mai 1945. La réunion débute à 9h12 en présence de Madame E. MARTIN, du commandant de la Police Nationale en charge du Secteur 3 (et bien plus), d'un policier de la Police Municipale en charge du quartier EAUX-CLAIRES (et plus), du directeur du Service de Prévention de la Délinquance, de la directrice du territoire du Secteur 3, certains agents de la MDH3, et d'une vingtaine d'habitant.e-s.

Mme E. MARTIN précise que la mise en place de cette réunion dans un délai très court (l'UDHEC a été sollicitée et informée le lundi matin 3 juillet) était liée à la nécessité de prendre rapidement des décisions, d'informer sur les actions des Polices, alors que la période des vacances d'été arrivait. Elle indique également « On écrira à tout le monde pour faire part des décisions ! »

Ayant rappelé qu'un groupe de jeunes gens avait participé à la rencontre intergénérationnelle du 14 juin, elle ajoute : « Dommage qu'ils ne soient pas là ce matin. Nous discuterons avec eux », ce qu'elle s'est engagée à faire, lors d'un échange avec l'UDHEC en fin de réunion.

Mme E. MARTIN précise que la réunion pourrait avoir lieu en 3 temps :

- 1- Bilan depuis la réunion du mercredi 14 juin 2017 avec témoignages des habitant.e-s.
- 2- Point sur les actions des Polices Nationale et Municipale.
- 3- Décisions à prendre concernant les jeux pour adolescent.e-s.

■ 1- Bilan depuis la réunion du mercredi 14 juin 2017 avec témoignages des habitant.e-s.

Mme E. MARTIN précise que la situation

s'était d'abord apaisée, mais que très rapidement des « faits préoccupants » avaient été signalés par les habitant.e-s. Plusieurs groupes de jeunes gens en étaient responsables. Dès 9 h 15, a suivi une très longue série de témoignages, tous plus accablants les uns que les autres. Un adolescent a eu droit au qualificatif de « Monsieur, c'est pas nous ! », tant cette expression revenait si souvent lors de sa présence le 14 juin. Cependant il a été reconnu, avec d'autres présents le 14 juin, comme très impliqué dans les nuisances sonores nocturnes régulières.

La liste des nuisances est toujours la même :

- Musique à fond, de jour comme de nuit (2 h à 4 h 30), (Remarque d'un habitant en off « merci à M. Quiès pour ses boules »).

- Scooters dans le square dont plusieurs brûlés, tout comme des poubelles voisines, des chaises en bois dans un caddie (photos disponibles).

- Invasion et station prolongée dans des halls d'immeubles (ex:immeuble face aux jeux pour adolescents avec dégradation des gonds et gâche électrique du portillon).

- Utilisation de certaines caches pour dissimuler de la drogue.

À l'arrivée de la police, plusieurs jeunes ont jeté des sachets dans les fourrés, essayant de les récupérer par la suite avec des éclairages individuels Mme E. MARTIN précise : « On va reconquérir le terrain » ajoutant par la suite : « Tous les adultes ont une forme de co-responsabilité ». Les personnes présentes sont unanimes pour mentionner que ce square est devenu un quartier général de certaines bandes, (certaines vivants tout à côté du square), corrélant cette situation avec l'installation des jeux pour adolescents.

La Police Municipale rappelle que dans le cas de rodéos divers, il est important de « ne pas faire des dommages collatéraux » (c'est-à-dire que la Police ne soit pas à l'origine d'accident des personnes poursuivies), mais seulement faire si possible des « contrôles d'identité » et « récupérer des engins ».

La Police Municipale a fait « 55 passages depuis le début de l'année dont 46 fois sans constater d'infraction à la loi ».

■ 2- Point sur les actions des Polices Nationale et Municipale

La Police Nationale signale (comme les

habitant.e-s) la « Présence de groupes de jeunes filles également », ainsi que « 3 scooters incendiés évacués ».

Alors qu'une personne précise que ces jeunes : « Ils ont des devoirs » la Police Nationale répond : « Pas d'infraction au manque de devoir ».

A propos de l'autorisation donnée par les copropriétés pour que la PN puisse y entrer, la Police Nationale rappelle que l'autorisation de pénétrer dans un immeuble est « À renouveler régulièrement en AG..... tous les 2 à 3 ans ». L'UDHEC se réserve le droit d'écrire aux instances supérieures si la situation ne s'améliorait pas rapidement.

Un père de famille dont la fille de 12 ans a failli se faire écraser par un engin à 2 roues (près de la fontaine du square) témoigne de la dangerosité de cette circulation interdite d'engins motorisés dans le square. Les appels au 17 sont souvent significatifs de longues attentes « Appel au 17. Attente de 6 à 7 minutes : je raccroche ! ». La Police Nationale rappelle que « Le 17 est devenu départemental, il y a 5 à 6 ans, et le standard n'est pas aux normes actuelles », le 17 étant utilisable pour tout le département, pas de priorité spécifique pour Grenoble ou sa banlieue.

E. MARTIN a donné des « éléments de proposition » :

« Quoiqu'il arrive, vous appelez la PN la nuit, la PM le jour ».....« On est preneur d'infos, en particulier sur les "stups" ».

■ 3- Décisions à prendre concernant les jeux pour adolescent.e-s.

Mme E. MARTIN propose d'organiser, avec l'UDHEC, à la rentrée de septembre, un « pique-nique » au square pour réinvestir les lieux.

Le président de l'UDHEC, en donnant son accord de principe, déplore l'« absence d'un tour de quartier, depuis plus d'un an (le dernier datant du 27 avril 2016), et ce malgré huit propositions de dates de la part de l'UDHEC ! », il est vrai, dans une période électorale nationale et locale bien chargée. Tour de quartier et pique-nique conjugués est une proposition à retenir pour septembre-octobre 2017. La directrice de la MJC-EC intervient pour signaler les actions des animateurs et de l'équipe de la MJC dans la prévention auprès

des jeunes connus pour participer à certaines nuisances, mais comme les habitant-e-s, « La MJC a été victime de dégradations. (...) On leur dit : "Non, ça ne se fait pas !" ».

Le président de l'UDHEC rappelle le coût de la rénovation du Square (de l'ordre de 150 000 € en 2 tranches de travaux). En tant que porte-parole des habitants et ayant participé à la réunion du 14 juin, il rappelle qu'« une décision devait être prise dans les 15 jours suivants pour enlever ou non les jeux pour ados ? ».

Après quelques échanges de point de vue, il a été décidé de supprimer les sièges verts et l'abri, et de maintenir le baby foot (bien que peu utilisé par les adolescent-e-s comme signalé dans la réunion du 14 juin).

Rem : lors de la rédaction de ce CR, l'UDHEC a appris la suppression programmée du baby foot suite à une détérioration récente.

Le technicien présent des espaces verts précise que les entreprises ont déjà été contactées et que le travail d'enlèvement aurait lieu dans la quinzaine à venir.

Le président de l'UDHEC, avec l'approbation manifeste des habitant-e-s, demande que la réfection de la pelouse prévue dans la seconde tranche des travaux soit effective le plus rapidement possible en n'oubliant pas un dispositif de protection contre les intrusions canines, sources récurrentes de déjections. Mme E. MARTIN a confirmé : « À l'automne, réfection de la pelouse au milieu (du square) ».

À 10h50, en fin de réunion, le président de l'UDHEC remercie les habitant-e-s et technicien-e-s présent-e-s, les Polices Nationale et Municipale qui « viennent régulièrement », et Mme E. MARTIN a mis fin à cette réunion. Des échanges personnalisés et fructueux ont eu lieu hors réunion.

**Compte-rendu de l'UDHEC
(avec l'aide précieuse
des notes
de B. Ferrand**

Un 2^{ème} Forum des Associations et des initiatives !

Pour la 2^{ème} année consécutive, ce Forum s'est tenu, le samedi 16 septembre sur le secteur 3, au croisement de la rue des Eaux Claires et de la rue Dr Schweitzer ... mais cette fois-ci avec le soleil !

Un Forum ... pourquoi ?

Nous reprenons, pour ceux et celles qui n'ont pas lu (horreur !) l'article paru dans notre journal N° 73 de janvier 2017, les objectifs de ce second Forum :

1. Valoriser le tissu associatif du Secteur 3 en le faisant connaître
2. Encourager le bénévolat, indispensable pour une vie conviviale sur notre quartier
3. Partager un temps convivial sur notre Secteur

Ce Forum ... comment ?

Rappelons qu'il a été relancé à l'initiative des habitants du quartier, appuyés par les Unions de Quartier et par la Maison des Habitants du secteur 3 (la M.D.H. - 3) et, comme l'année dernière, par la (Ô combien efficace) Laurence Gautier !

Nous sommes passés de 36 associations (en 2016) à 42 cette année, en regrettant cependant l'absence de ROMS ACTION (que la diminution drastique de ses subventions a empêché, hélas, d'y participer...)

Comme l'année dernière, le Comité d'Organisation s'est réuni à plusieurs reprises dans les locaux de la MDH 3 pour préparer, sous la houlette de Laurence, le bon déroulement du Forum 2017.

Nous ne reprendrons pas en détail les divers problèmes rencontrés (et résolus !) comme :

- L'inquiétude quant à la météo (Soleil ... ou pluie comme l'année dernière !)
- La déviation de la circulation (bus et voitures)
- Le recours au Gymnase Ampère en cas de mauvais temps.
- Le listing, par les associations, de leurs besoins matériels (tables, chaises, repas organisé par « Les petits plats dans les grands »...)
- Le marquage à la craie, la veille, du positionnement des stands

- La mise en place, très tôt le matin, des panneaux signalant ce Forum
- Etc. !

Un forum sous le soleil !

- Dès 8 h. les plus courageux d'entre nous étaient là pour décharger les containers apportés par les services de la Mairie : tables, chaises et panneaux grillagés pour l'affichage des stands.
- Puis, dès 10 h. c'est la ruée (le mot est légèrement exagéré !) de nos concitoyens du quartier sur les 42 stands ... De fait, et grâce notamment aux musiciens déchaînés de l'orchestre qui ont enchanté les cœurs (et les oreilles !) des auditeurs ...

Les visiteurs et participants ont été nombreux tout au long de la journée, jusqu'à 16 h 30 environ où, un peu épuisés mais heureux, les membres des Associations ont démonté les stands et rangé le matériel dans les containers.

Nous ne reprendrons pas la liste des 42 stands présents : nous n'en citerons que quelques-uns, comme le RERS (Réseau d'Echanges Réciproque du Savoir) ou le Service Promotion de la Santé (Ville de Grenoble), Le Rocher, le Prunier Sauvage, l'Âge d'Or, Repas et Partage ou encore le Tremplin Autisme Isère ... Que les autres Associations non citées veuillent bien nous excuser ... place oblige !

Que conclure ?

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont permis la réussite de cette journée (sans oublier Monsieur Soleil qui a bien voulu nous honorer de ses rayons !)

Et merci encore à la MDH 3 et à l'irremplaçable Laurence Gautier !
Et puis, bien sûr, à l'année prochaine !

*Pour la Commission Sociale :
Jacques Gentil
et Jacques Desfours*

Opportunité environnementale offerte

par le projet A480 : résultat des réflexions d'un groupe de l'Union Des Habitants des Eaux Claires (UDHEC).

Le projet de mise à 2 fois 3 voies de l'autoroute urbaine A480 dans la traversée de Grenoble est chiffré à 300 millions d'€. Cet ouvrage constitue actuellement une coupure dans le tissu urbain et prive les grenoblois de tout accès à la berge rive droite du DRAC.

L'investissement effectué pour cet ouvrage peut être valorisé par un aménagement environnemental connexe et la réduction drastique des dangers et inconvénients liés à cette autoroute urbaine.

Le secteur peut devenir une pièce maîtresse de développement durable. Ce peut être un projet fort qui allie ambition et environnement durable. Il peut permettre de développer la berge rive droite de notre rivière DRAC, complément structurant, ouvert sur les autres quartiers BERRIAT, EAUX-CLAIRES et MISTRAL, tout en offrant un lien entre ces quartiers eux-mêmes, ce qui favorisait une mixité et une accroche douce. En termes d'habitat, on peut envisager la création de plusieurs centaines de logements, pouvant être à la fois des logements collectifs mais également des logements individuels, répondant ainsi aux différents besoins.

L'aménagement peut également bénéficier à l'ensemble des Grenoblois en leur offrant :

- des parcs publics ;
- de nouveaux équipements : des aires

sportives extérieures, et des centres de loisirs/détentes en bordure du DRAC,

- Des plantations d'arbres et un nouvel espace vert qui manque cruellement dans notre tissu urbain.

- D'autres équipements pourront venir compléter cette offre dynamique de développement,

Grenoble a besoin de foncier pour répondre aux besoins démographiques. Ce secteur peut être adapté au développement durable associé à cette autoroute.

Nous pouvons identifier les enjeux principaux de ce site. Il y en a de nombreux, mais il nous semble que quatre enjeux au moins sont à retenir :

Le premier est de savoir quel pourrait être le visage de la rive droite du DRAC et sa contribution à l'identité de la Ville de Grenoble.

Le second enjeu est de transformer la coupure actuelle (avec interdiction d'accès à la berge du DRAC), en site intégré dans la ville, relativement proche du cœur de l'agglomération avec ce que cela pose comme exigences et comme ambitions en termes de vie urbaine, de mixité, de densité, d'offres de services et d'accessibilité.

Troisième enjeu, la conquête d'un nouveau territoire qui formera un lien entre tous les territoires de l'Ouest de la ville avec la diversité et la multiplicité de ce qui peut être développé dans cet espace.

Enfin quatrième enjeu et non des moindres : les gains possibles en matière de réduction des pollutions atmosphériques, réductions des risques d'inondations (crues de nappe et submersions superficielles), arrêt des nuisances sonores, accessibilité à la rivière. Il nous semble que tous ces aspects sont à intégrer dès les premières réflexions sur le projet de mise à 2 fois trois voies d'A480.

On est sur un site magnifique, un cadre de montagne et la présence d'une rivière qui a toujours été considérée comme un monstre : LE DRAGON.

Mais, on peut en faire un lieu exceptionnel et tirer partie de cette position. Historiquement ce fleuve a généreusement apporté son EAU CLAIRE pour l'alimentation humaine, l'irrigation et l'alimentation d'un magnifique réseau de fossés et canaux.

Mais cette liaison entre rivière et plaine alluviale de Grenoble a été perdue du fait d'une urbanisation fondée sur des grandes infrastructures routières et ferroviaires et une urbanisation sans vision environnementale, qui a créé des barrières énormes et infranchissables et détruit toute présence d'EAU VIVE dans la ville.

Au cours des 30 dernières décennies, l'abandon du patrimoine industriel qui est encore présent dans les quartiers en bordure d'autoroute n'attend qu'à être revitalisé suivant des concepts d'une autre dynamique urbaine.



PROJET 2 fois 3 voies de A480 dans la traversée de GRENOBLE :

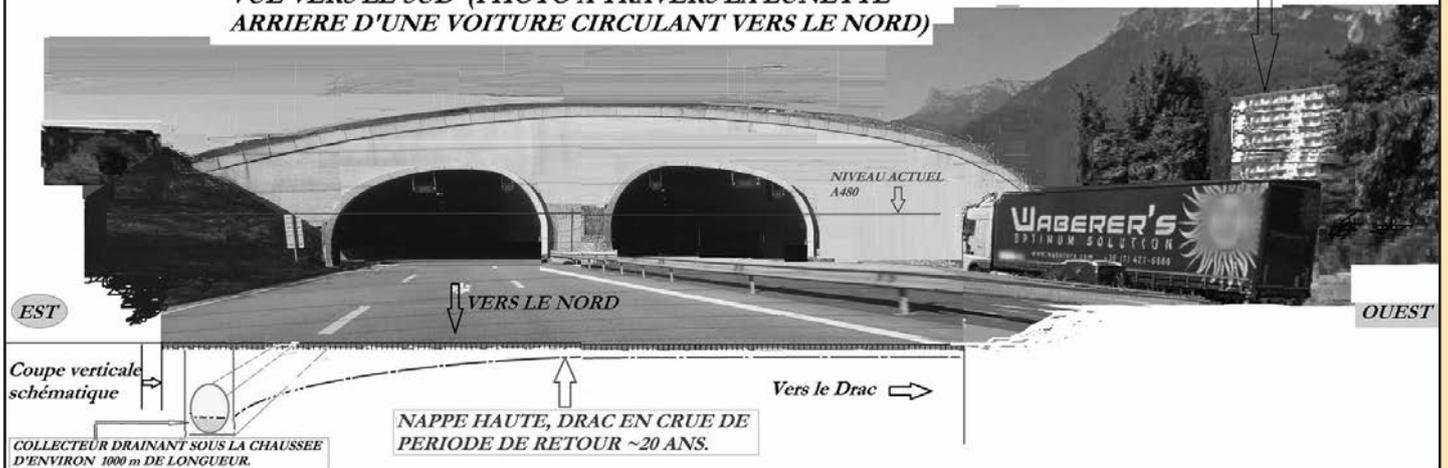
TRAVERSEES DES ZONES FORTEMENT URBANISEES :

TRANCHEE COUVERTE SEMI-ENTERREE

CREUSEE DANS LES ALLUVIONS DU DRAC,

AVEC GALERIE DE DRAINAGE SOUS-JACENTE POUR LE CONTROLE DES NIVEAUX DE LA NAPPE PHREATIQUE.

VUE VERS LE SUD (PHOTO A TRAVERS LA LUNETTE ARRIERE D'UNE VOITURE CIRCULANT VERS LE NORD)



Requalifier le rapport entre les Grenoblois et l'un des 2 fleuves emblématiques de notre ville est un projet qui peut paraître ambitieux, mais qui est de conception simple et classique.

Le projet consiste à réaliser, pour le passage de l'autoroute, une tranchée semi-enterrée dans les alluvions du DRAC, avec une couverture végétale et une architecture paysagère en milieu urbain, qui masquerait l'autoroute.

Le concept d'ensemble est de s'appuyer sur le moteur du projet de mise à 2 fois 3 voies, en l'intégrant dans la dynamique urbaine.

L'objectif est d'autoriser des liaisons entre la ville et les berges du Drac par un accès ouvert à travers une trame verte, et la rencontre avec un milieu naturel épargné par les nuisances urbaines.

Concrètement ce que nous proposons en termes d'intervention c'est d'abord de s'appuyer sur cette relation ville-Drac en travaillant toute la couverture de la tranchée couverte par un projet en trajets d'espaces publics qui sont orientés vers le fleuve, où l'on

puisse se dire, en tout point de la ville, que tous les chemins vers l'Ouest mènent au Drac et à des espaces de loisirs et détente, pour, au final, créer une ville ouverte, c'est-à-dire une ville où l'espace public forme un réseau continu où on peut se promener, où on peut déambuler et former un ensemble qui soit à la fois intime et communicatif vis-à-vis de tout son environnement.

Il s'agit de créer un cadre spatial et un canevas paysager qui soit robuste. Robuste parce qu'il est simple, parce qu'il est lisible, parce que tous les grands espaces publics sont orientés entre Ville et Drac, et durable parce qu'au sein de ce cadre général pourront se développer beaucoup d'initiatives.



Galerie de drainage



Barbacanes



**Boulangerie Pâtisserie
Traiteur**

Pause-café - Pause déjeuner

Martine Lenoir
06 21 09 72 70

15, Avenue Rhin et Danube - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 49 80 68

Opportunité environnementale offerte

par le projet A480 : résultat des réflexions d'un groupe de l'Union Des Habitants des Eaux Claires (UDHEC).

(suite)

Techniquement, le calage du radier de la **tranchée couverte** pourrait être fixé par rapport à la position de la nappe lorsque le Drac est en crue (- crue proche de la crue de période de retour 20 ans, avec un débit de pointe de l'ordre de 500 m³/s influencé par la gestion des eaux par EDF, - ou crue référencée en jaune par VIGICRUE. Ce débit reste à préciser).

Les infiltrations depuis les berges du DRAC, pourraient être interceptées par une galerie de drainage (conduite circulaire ou ovoïde avec barbacanes du même type que celles qui entourent le synchrotron), avec débouché dans une station de pompage pour rejet dans le Drac.

Les avantages de cet aménagement sont de permettre :

1. Dans la tranchée couverte, de récupérer et traiter les pollutions atmosphériques générées par le trafic routier. En l'état actuel on sait que la pollution atmosphérique au voisinage de l'autoroute est la cause de plusieurs maladies graves ou même décès chaque année.
2. Sur le modelé de la couverture de la tranchée, de créer des espaces verts et de détente et loisirs, avec urbanisation adaptée, (immeubles de faibles hauteurs,...),
3. D'éliminer les eaux de ruissellement polluées par le trafic des véhicules,
4. Avec la galerie de drainage sous-jacente, de contrôler les crues de nappe (suppression des nuisances subies par les habitants des quartiers des Eaux-Claires et Berriat liées aux inondations des sous-sols

par les remontées de nappe) et éliminer les « eaux parasites du réseau d'assainissement » (eaux de nappe) qui actuellement perturbent le bon fonctionnement de la station d'épuration du Fontanil,

5. De créer des accès multiples à la berge rive droite du DRAC reconquise pour des loisirs récréatifs, (réhabilitation environnementale du DRAC),
6. De mieux contrôler et limiter la vitesse maximum des véhicules dans la traversée de la ville (vitesse maximum de 70 km/h à priori plus facile à faire respecter que sur route ouverte).

Ce projet de tranchée couverte pourrait avoir une longueur comprise entre 1,5 et 2 km, couvrant les secteurs proche de l'autoroute les plus urbanisés.



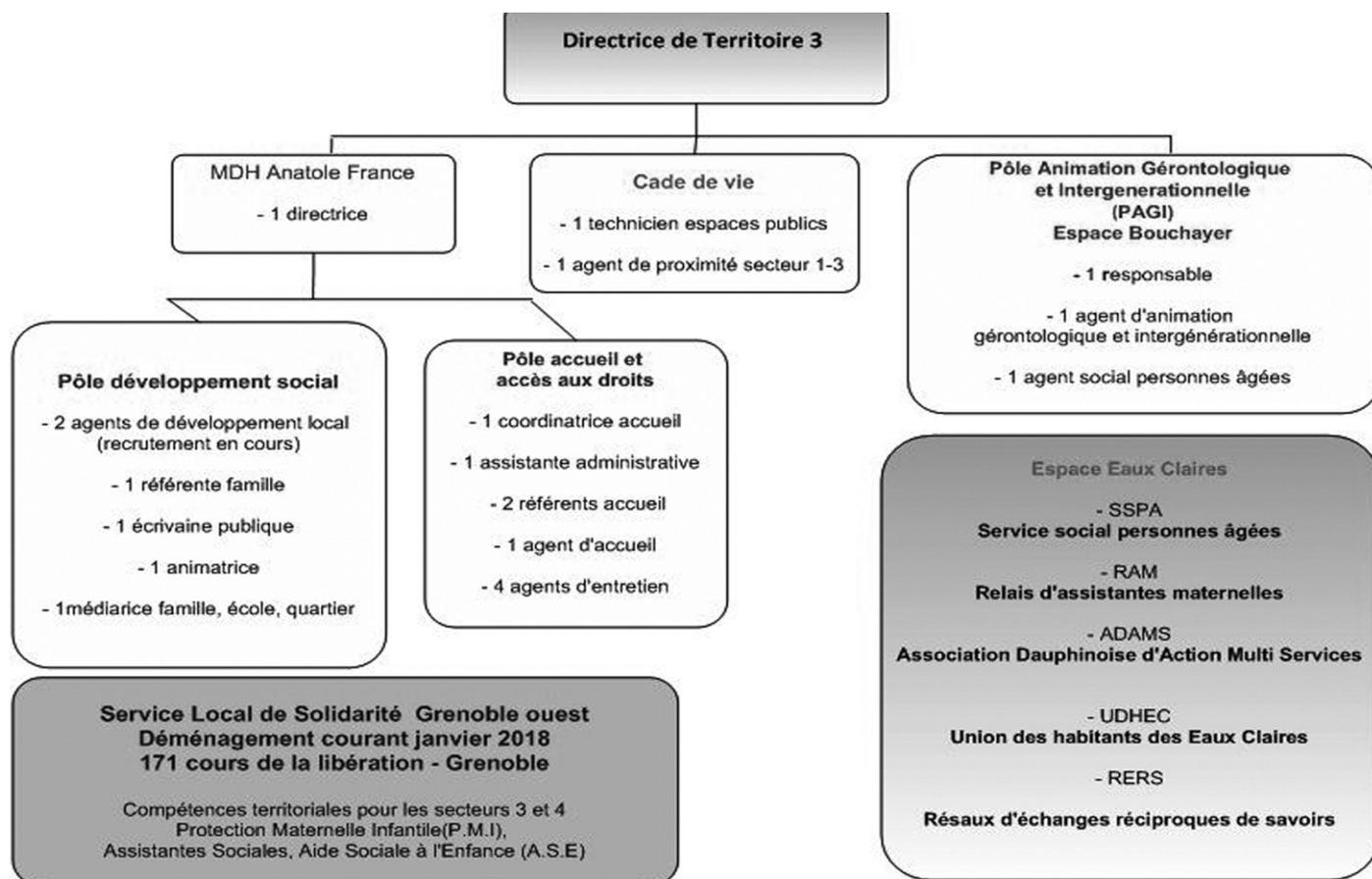
Pont de CATANE

*Zone
pouvant être
concernée*



Organigramme

Direction de Territoire 3



le fil de la Ville
N° Vert 0 800 12 13 14
 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Ce numéro prend en compte uniquement les demandes en rapport avec les espaces verts, la voirie ou la propreté urbaine.

Pour toutes autres questions, merci de composer le 04 76 76 36 36.

Collez-moi et décollez-moi sans crainte, je ne laisse pas de trace !

le fil de la Ville
N° Vert 0 800 12 13 14
 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

VOIRIE - ESPACES VERTS - PROPRETÉ URBAINE :
 Une question, un problème ? La Ville à votre écoute !

C'est fou ce qu'un simple fil peut vous changer la ville !

Soirée vidéo

du vendredi 6 octobre 2017
à la salle polyvalente Christian GALI



L'UDHEC a organisé une soirée vidéo de 18h à 20h en présence d'une trentaine de participant-e-s et de Mme la directrice de la MAISON DES HABITANTS ANATOLE FRANCE. Les films réalisés par l'UDHEC (Jacques DESFOURS) retraçaient les journées conviviales, culturelles et d'informations organisées en 2017.

Le voyage en Ardèche avec la visite de la grotte Chauvet, la fête du quartier EAUX CLAIRES à l'occasion des 60 ans de l'UDHEC au parc de La Savane, le 2^{ème} Forum des Associations et des Initiatives du Secteur3 dans la rue du Docteur Schweitzer, étaient magnifiquement illustrés par 3 vidéos d'une durée totale de une heure. Le pot amical permit encore des échanges amicaux contribuant au bien vivre ensemble sur notre quartier EAUX CLAIRES.



Moulin flottant

Moulin-Nef ou Moulin-Bateau

Préambule :

Les énergies renouvelables sont des sources d'énergie dont le renouvellement est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle de temps humaine.

L'expression *énergie renouvelable* est la forme usuelle de l'expression «énergies d'origine renouvelable». Avec les moulins à eau, cette énergie renouvelable a été une des plus anciennes énergies utilisées par les hommes, pour diverses applications, en particulier pour la fabrication de la farine dans les villes. Un moulin-flottant est un moulin à eau installé sur un bateau dans le cours d'une rivière ou d'un fleuve et qui peut se déplacer pour profiter au maximum du courant le plus fort, afin d'avoir le meilleur rendement possible. Il se présente comme un bateau à aubes, rustique ; massif, fortement charpenté, surmonté d'une haute cabine. Mais les aubes fonctionnent de façon inverse.

Elles sont calées sur un axe qui, au travers d'un système d'engrenage, entraîne une meule. Le moulin-flottant est immobile dans le courant retenu par une ancre au fond du cours d'eau ; par des chaînes fixées dans la berge ou sous un pont.

Le courant de la rivière « force motrice » fait tourner la ou les roues à aubes pour actionner des meules s'il s'agit d'un moulin à grains soit un banc de coupe dans le cas d'une scierie.

Origine des moulins flottants et installations en France.

L'origine des moulins flottants remonte semble-t-il au début du V^{ème} siècle lors du siège et de la prise de Rome (409-410) par les Goths d'Alaric 1^{er}.

En effet les Romains assiégés privés de l'eau de leurs aqueducs pour faire tourner leurs moulins à eau fixes eurent l'idée pour mouler leurs réserves de blé de transposer les mécanismes des moulins sur des bateaux flottants sur le Tibre dont les eaux restaient disponibles à travers la ville.

Au moyen-âge la plupart des fleuves français «Seine, Loire, Garonne, Rhône, Saône» ou européens «Elbe, Rhin, Danube, Pô, Mur, Weser...» sont peuplés de moulins-flottant.

On trouve des moulins-nefs constitués de deux nef (bateaux de 12 m de long environ) genre catamaran, séparées par une roue à aubes pour la plupart, mais aussi de solides moulins-bateaux très charpentés avec une roue à aubes de chaque côté.

Installations sur l'Isère

L'Isère n'échappa pas à ce besoin d'équipement installé au cœur de la ville donc plus facile d'accès et de protection. La conquête des navires «pierre à pain» est lancée.

La plus ancienne réalisation connue semble datée de 1378 : courant juin Charles de Bouville gouverneur du Dauphiné fit établir le sien sensiblement à hauteur du pont Marius Gontard.

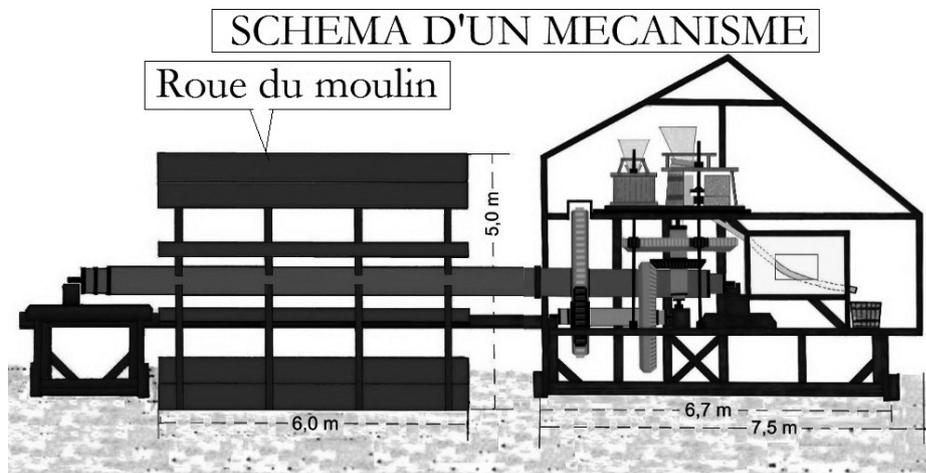
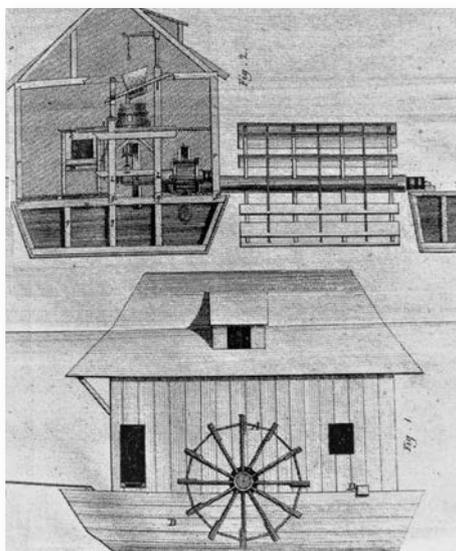
Mais seulement 7 ans plus tard, 1385 fut «*annus horribilis*» pour le moulin. Une crue du Draquet (bras principal du Drac qui se jetait dans l'Isère à hauteur du jardin de ville actuel) conjuguée avec de forts vents et de puissants remous de l'Isère eut raison des amarres.

Pratiquement réduit à l'état peu enviable d'épave et malgré plusieurs tentatives de remises en activités le moulin fut déclaré ruine en 1386.

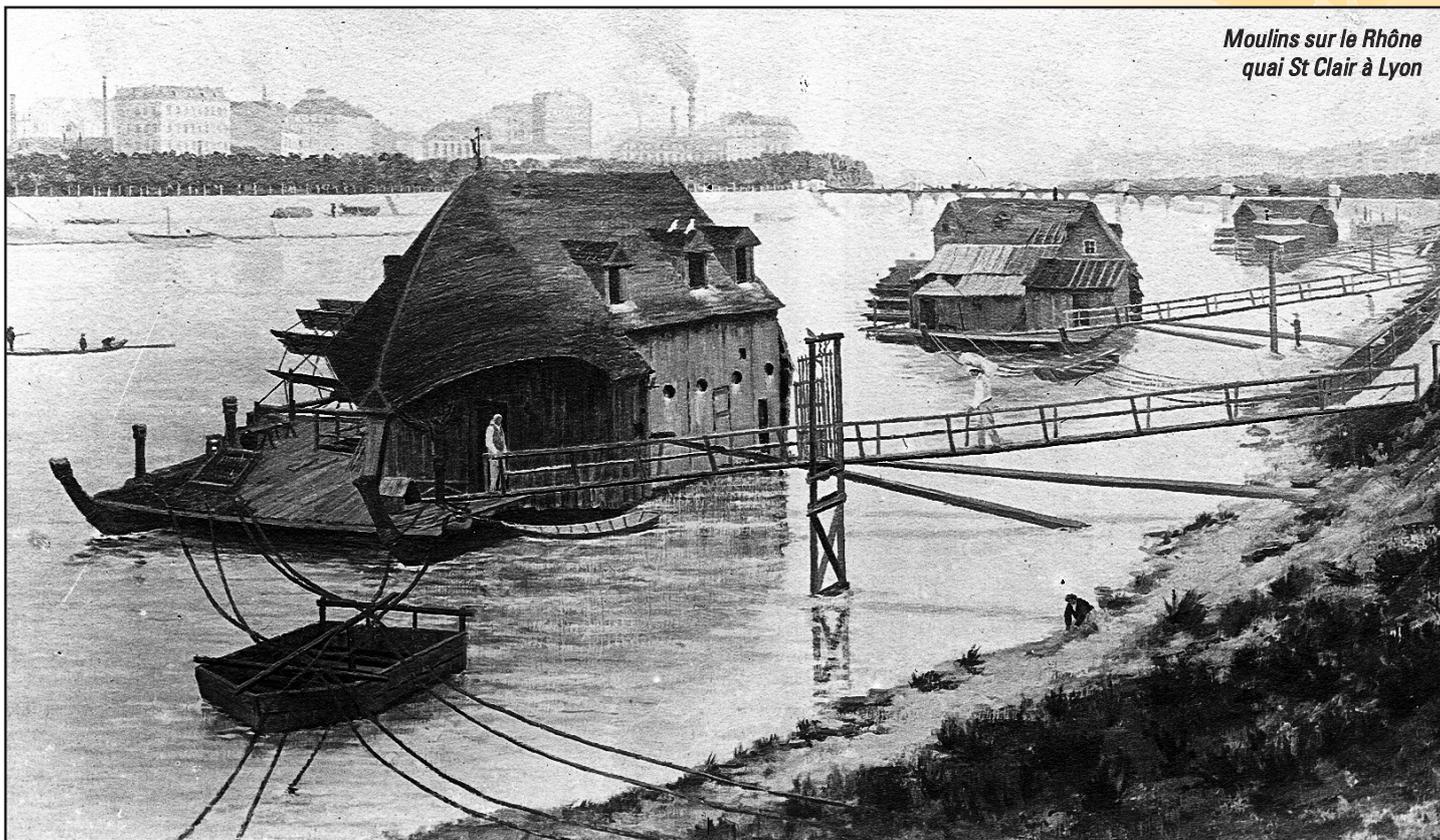
Début du XVI^{ème} siècle Aynard de la Colombière trésorier général du Dauphiné en fit installer un également. Mais, les cours d'eau étant des voies de communication majeures un important trafic mêlant gabares, bateaux et radeaux a pris possession de cet espace, et tout aménagement ou équipement placé sur les rivières est mal vu, avec de multiples incidents avec les bateliers. Notamment un procès de retentissement local eut lieu en 1510.

En cette deuxième moitié du XVI^{ème} siècle plusieurs intentions d'installation sont proposées non suivies d'effet (lettre du 19 Mai 1568).

En 1630 Bertrand de Morges Seigneur de la Motte-Verdeyer fit réaliser un moulin-flottant à l'aval du pont suspendu avec un batardeau dans l'Isère pour améliorer le fonctionnement de son ouvrage et le protéger tant que peut se faire des embâcles charriés par le cours



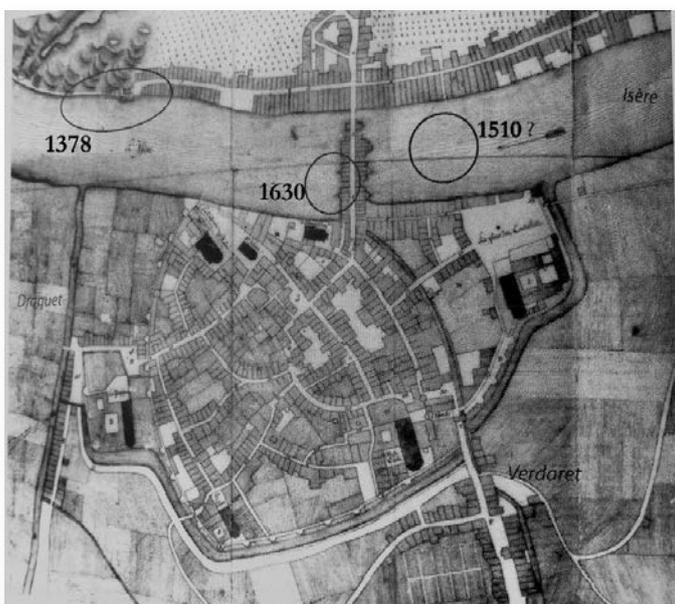
Moulins sur le Rhône
quai St Clair à Lyon



d'eau. En 1631, un an après sa première mise en service, une forte crue de l'Isère le fit partir à la dérive et heurter le pont provisoire en

bois construit pour y passer les gens de guerre. Par ce pont, ceux-ci étaient éloignés de la traversée de la ville «à cause des dégâts

qu'ils pouvaient y faire» ; Il est possible que ce soit le dernier moulin-flottant qui ait tourné à Grenoble.



Les emplacements successifs des moulins à nefs de Grenoble. Plan de Jean Lebèvre

**Les emplacements successifs des moulins à nefs de Grenoble.
Plan de Jean Lebèvre**



Grenoble vers 1635. En G le pont provisoire en bois
pont réservé aux gens de guerre

RESSEMELAGE DRAC

REPRODUCTION TOUTES CLÉS
CORDONNERIE "Gravure" tampons

53, boulevard Joseph Vallier - Tél./fax : 04 76 96 52 28

La Boucherie des Grands Boulevards



La tradition au Naturel

www.boucherie-remy.fr

Ouverture du mardi au dimanche midi de 7 h 00 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 19 h 30
56, bd Joseph Vallier - 38000 GRENOBLE • Tél. 04 76 96 36 92

Nouveauté à l'UDHEC !

**En 2018 grand concours de dessin !
Petits et grands, tous à vos outils !
Dessine moi ton quartier
« des Eaux Claires » !**

Ce concours est ouvert à tous les Grenoblois de 4 à 99 ans (et plus pour les plus motivés).

Nous proposons 3 catégories :

- une pour les enfants de 4 à 10ans,
- une pour les enfants de 11 à 18 ans
- et une troisième pour les adultes.

Il s'agit d'utiliser n'importe quelle technique graphique, et de représenter son quartier (une place, une rue, un parc, un bâtiment...) avec tout votre ressenti, votre émotion, votre sensibilité pour le faire partager. Le format sera un A4 (21x29,7cm).

Vous pourrez adresser votre oeuvre à l'UDHEC dans une grande enveloppe pour ne pas l'abîmer à l'adresse suivante : 35, rue Joseph Bouchayer, avant le 15 avril 2018 et n'oubliez pas d'inscrire au dos du dessin votre âge, votre nom et prénom et une adresse et un numéro de téléphone. Un jury constitué de membres de l'UDHEC et d'habitants choisira les lauréats des trois catégories et des prix symboliques seront remis lors de la fête du quartier en juin 2018. Les dessins seront également publiés dans un journal de l'UDHEC. Venez participer à cette belle et première expérience pour partager autour de votre cadre de vie ! Et n'hésitez pas à parler de cette initiative avec vos enfants, vos petits enfants, vos voisins, vos amis... !



ANTENNES MAIRIE DE QUARTIER

Secteur III S.O 1, 68 bis rue Anatole France 04 76 20 53 90
Secteur I N.O 10, rue Abbé Grégoire 04 76 96 67 72



PHARMACIENS

BOURGAT-CUNY, 57 Bd J. Vallier 04 76 96 65 47
HERVÉ 61, rue des Eaux-Claires 04 76 96 43 52
JARDILLIER-PEYRAMOND 22, Bd J. Vallier 04 76 96 04 14
PH. DES REMPARTS 2, av. Rhin-et-Danube 04 76 21 57 78
PHARMACIE ST JEAN 8, Bd J. Vallier 04 76 96 20 70



DENTISTES

CALIGULA 14, rue des Eaux-Claires 04 76 21 31 64
TATIN 14, rue des Eaux-Claires 04 76 21 31 64



PEDICURES/PODOLOGUES

COHEN-DE-LARA Christine 53, Bd J. Vallier 04 76 49 57 84
MONTIS-SHAFFUSER Jessica
2, cours de la Libération 04 76 96 11 58
ODEYER Alexandra 22, Crs de la Libération 04 76 48 01 02
RAMIRES Christine 53, Bd J. Vallier 04 76 49 57 84
VALAGEAS Geoffrey 2 Av. Rhin et Danube 04 76 96 13 89



LABORATOIRES

D'ANALYSES MEDICALES

FRAIGNE 2, Av. Rhin et Danube 04 76 21 21 36
LAREBIO 28, Cours de la Libération 04 76 21 23 63
MUTUALISTE des EAUX-CLAIRES
8, rue Docteur Calmette 04 76 70 89 20
ORIADE 2 Bd, J. Vallier 04 76 96 23 22



INFIRMIERS

CATANE INFIRMIER 2 rue Moissan 04 76 16 86 17
DELAUNAY Muriel 17, rue Henri Dunant 04 76 70 11 53
DURAND Jean-Paul, 17, rue Henri Dunant 04 76 70 11 53
GIANOTTI J-Pierre 2, Av. Rhin et Danube 04 76 17 20 10
LIAS Camille 60, Bd J. Vallier 04 76 48 45 74
PUIGPINOS Martine 17, rue Henri Dunant 04 76 70 11 53
SURACI 2, Av Rhin et Danube 04 76 17 20 10



PSYCHOLOGUES

CLINIENNES 06 62 35 97 62
ASSOIGNONS Stéphanie 20, Rue Guynemer
GRECO Danièle 2, Cours de la Libération 06 75 96 55 06
HONORÉ Martine 120, Crs Jean Jaurès 04 76 23 38 28
VIGOUROUX Fabienne 20, rue Guynemer 06 07 05 64 68



PSYCHOLOGUE prénatalité

SAINT-PERE Louise 2, Av. Rhin et Danube
06 63 16 22 31

•PILAFFIT 4, Rue Charles Lory
(Cours de Pilates)

04 76 96 52 51



PSYCHOMOTRICIENNE

BLOCH Isabelle 20, Rue Guynemer 06 85 80 01 95
KLEIN Valérie 20, Rue Guynemer 06 27 14 47 37
PERRIN Myriam 20, Rue Guynemer 06 48 51 19 37



KINESITHERAPEUTES

BEAUD Alix, 12 rue André Rivoire 09 72 40 90 90
BLAIN Gaëlle, 2 av. Rhin et Danube 04 76 49 57 29
BORDEL Elise, 6 rue Charles Lory 04 76 48 61 11
BROSSON 16, Crs de la Libération 04 76 21 71 62
BUSI Françoise 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76
CAPELLE Elodie 12, rue André Rivoire 07 82 08 09 55
CASAGRANDE M. 33, Rue André Rivoire 04 38 12 09 14
CLOITRE Françoise 6, Rue Charles Lory 04 76 48 61 11
COQUET Christelle 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76
CUNY Jean-Marie 2, rue Henri Moissan 04 76 48 18 83
HERVÉ P. 2, Ch. des Marronniers 04 76 70 11 99
JAROUSSE Anaïs 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76
MUSSO C. 2, Av. Rhin-et-Danube 04 76 49 57 29
ROBERT-NEUVILLE Céline 6, rue Charles Lory 04 76 48 61 11
ROLLAND Bernard 7, Rue Pierre-Termier 04 76 21 32 96
ROLLAND Eric 7, Rue Pierre-Termier 04 76 21 32 96
STEFANSKI Isabelle 13, Rue Dr Schweitzer 06 20 85 33 11



OSTEOPATHES

CAPELLE Elodie 12, rue André Rivoire 07 82 08 09 55
CORNEBIZE Pascal, 10, Rue J. Veyrat Tél./Fax: 04 76 21 31 36
LECOURT Pauline 2, Crs de la Libération 09 73 15 82 00
07 83 99 06 38
MERIAUX Laurence 13, Rue Dr Schweitzer 06 08 82 76 35
SOUBEYRAN Emmanuelle 12, Rue A. Rivoire 04 58 00 52 21



SAGES-FEMMES- ACUPONCTURE

RAYMOND Amélie 2, av. Rhin et Danube 04 76 48 51 17



ORTHOPHONISTE

ROCH Anne-Lise, 3 Av. Rhin-et-Danube 06 07 88 51 54
04 76 84 05 88



ORTHOPTISTE

REY Véronique 47, Bd J.Vallier (Centre Basse Vision)
06 74 84 22 03 - Fax : 04 76 96 04 32



REFLEXOLOGIE PLANTAIRE

DURAND Christine 46, Bd Joseph Vallier 06 85 26 47 02



ART DANSE THÉRAPIE

GODFREY-THIAULT Jonis 20, Rue Guynemer 06 87 01 88 96



ASTUCE

Assistance aux Stomisés Urologie,
Conseils, Ecoute
09 80 99 65 36

De nombreux médecins généralistes
et spécialistes exercent sur le quartier.
Vous pourrez trouver leurs coordonnées
dans les pages jaunes de votre annuaire.

DROGUERIE VALLIER

■ BRICOLAGE, ART DE LA TABLE

■ PETIT ELECTROMENAGER

■ QUINCAILLERIE

■ TOILE CIREE

■ TAPIS

■ JARDINAGE

51, Bd Joseph Vallier 38100 Grenoble - Tél. : 04 76 96 04 77 - Tram Vallier-Catane
Du mardi au vendredi 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h Samedi 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Lundi APRES MIDI 14 h - 19 h

Christine coiffure

femmes • hommes • enfants

*Nouvelle équipe
Prix intéressants*

OUVERTURE

Mardi, jeudi, vendredi de 9 h 00 à 18 h 30 non stop
Samedi de 8h30 à 17 h 00 non stop
Fermeture le mercredi

2 rue Henri Moissan
38100 Grenoble - Tél. : 04 76 96 17 80

PRIX SPECIAL ETUDIANTS

Crédit Mutuel des Eaux Claires

*La banque à qui parler
au service du quartier*

Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi 8h30 - 12h/13h00 - 17h30
samedi 8h30 - 12h

Guichet automatique 24 h/24 - 7 jours/7

**46, bd Joseph Vallier - 38000 Grenoble
N° Indigo: 0 820 366 276**

Moulin flottant

Moulin-Nef ou Moulin-Bateau (suite)

En 1785, dans son "traité des substances et des graines qui servent à la nourriture de l'homme", **Mr E BEQUILLET, avocat au parlement** et membre de plusieurs académies, écrit sur : " les biens faits de disposer de magasins de farines économiques dans toutes les villes " et associe cette nécessité à la création de moulins sur les rivières.

Il rappelle que le "Sieur **BUQUET** de Lyon avait été mandaté en 1768 par les **Administrateurs de l'Hôpital de Grenoble, auxquels il donna de bons avis sur la mouture et l'état des dépenses à faire pour monter leur moulin par économie. On fait moins de pertes en grains dans les hôpitaux ainsi équipés que dans les autres parce qu'on y mange le pain "à tout" (pain complet ?). Ce qui rendrait fort utile à GRENoble un établissement pareil à ceux de LYON, DIJON, ... Un moulin économique bien monté pourrait donner de l'émulation à**

quelques négociants de GRENoble pour établir une fabrique de farine, ce qui serait facile à cause de l'Isère qui est navigable", Il note par ailleurs **l'excellente qualité du grain produit dans la région de Grenoble.** Les grandes crues de l'Isère n'ont pas permis de mettre en place ces nouveaux projets de moulins flottants proposés par Mr. E BEQUILLET.

En dépit de nombreux déboires et incidents les moulins-bateaux pendant plus de 250 ans ont eu toute leur place, et surtout en période de guerre, dans l'organisation de la meunerie grenobloise. Ils ont souffert des crues de l'Isère.

Sur l'ensemble du territoire français et même plus généralement dans toute l'Europe, vers la fin du XIX^{ème} siècle les moulins-bateaux victimes du conflit d'usage de l'espace fluvial avec la batellerie, de la concurrence des grandes minoteries et aussi de certaines interdictions de

réparation disparaissent les uns après les autres. C'est ainsi que le 27 octobre 1837, le Directeur général des Ponts et Chaussées prononce la suppression de tous les moulins flottants existants sur la Garonne : "que soient démolis tous les moulins à nef établis sur la Garonne dans le département, dans l'intérêt de la navigation".

En 1840, les 6 derniers moulins à nef de Lot-et-Garonne sont détruits.

Aujourd'hui il paraît que le dernier moulin flottant se trouve sur la Mur à Verzej près de Maribor en Slovénie, en frontière Austro-Hongroise.

Bibliographie :

- Bibliothèque et Archives Municipales de Grenoble
Les Moulins-Bateaux de Grenoble par Nicolas Minvielle.

J.P.Borel & P.Jardin



Dernier Moulin-Bateau sur mur à Verzej (Slovénie)



■ **Chaque saison rime avec passion**

L'été c'est, les pieds dans l'eau et la tête dans les étoiles

Au mois de juillet, entre l'accueil de loisirs et les colos, l'activité de l'association bat son plein, avec 250 enfants et jeunes accueillis. De 3 à 13 ans, les enfants ont bénéficié d'un vaste panel d'activités autour de la thématique des étonnants voyageurs : des sorties plein air deux fois par semaine pour découvrir ce que cache notre horizon montagneux, des intervenants extérieurs ont proposé des stages en arts plastiques, cinéma d'animation, tir à l'arc, éveils au cirque, danse africaine, etc. Et la dynamique équipe d'animation, composée de plus de vingt jeunes, a assuré l'animation quotidienne permettant à chaque enfant de passer des vacances étonnantes, rassurantes et stimulantes. Cette année, plus de quarante enfants et adolescents du secteur ont planté la tente sur les rives de l'Ardèche avec une équipe d'animateurs survitaminés. Un programme d'activités axé sur la découverte d'un environnement naturel exceptionnel, ponctué par de nombreux fous rires autour de grandes tablées rassemblant petits et grands. Du canoë, des parcours dans les arbres, des concours de cuisine en camping et une veillée astronomie, autant d'expériences collectives marquantes insufflant à chacun des participants l'envie de partage, de générosité et de liberté. Sentir cette belle émulation et voir avec quel plaisir les enfants et les adolescents ont vécu ensemble, pendant dix jours pour les plus âgés, illustre une nouvelle fois l'importance de ce type de propositions.

A l'automne c'est une véritable effervescence créative

De longue date la MJC a à cœur de permettre à des centaines d'enfants et de jeunes de rencontrer les œuvres d'artistes reconnus, dont les univers sont aussi différents que



complémentaires. Se familiariser aux salles obscures pour se laisser surprendre par des œuvres théâtrales, chorégraphiques ou bien encore cinématographiques, franchir les portes des Musées et galeries de Grenoble et son agglomération, sont autant d'occasions de piquer au vif la curiosité des participants. Présentées dans des lieux de diffusion dédiés, les œuvres viennent nous réveiller les sens, titiller nos émotions, questionner nos certitudes bref nous amener à enrichir notre regard sur le monde. Cet automne la MJC invite enfants et jeunes à revenir sur ces expériences artistiques en mettant eux-mêmes en scène les émotions suscitées par les spectacles auxquels ils ont assisté, les films qu'ils ont vus, les peintures qu'ils sont allés découvrir. C'est le défi d'une création collective accompagnée par une chorégraphe et un dessinateur plasticien à partir d'une bande son, d'ores et déjà constituée de mots d'enfants de l'accueil de loisirs, à l'issue de spectacles vus l'hiver dernier. Quand les enfants mettront en mouvement et en images leurs émotions de spectateurs, les ados eux, malaxeront les mots et joueront avec leur musicalité lors d'un atelier de slam. Rendez-vous est donné pour une représentation unique fin novembre, au Centre de Développement Chorégraphique le Pacifique, qui nous fait l'immense honneur de nous ouvrir ses portes et sa scène. Un film extrait du spectacle sera ensuite visible sur le site internet et sur la page facebook de la MJC.

NOUVEAU
Retrouvez la MJC
sur sa toute nouvelle
page facebook.
Des actus, des infos,
des événements, etc.
A découvrir et partager
sans modération.



Et l'hiver, n'est pas plus austère !

Vacances de février :

- Le centre de loisirs accueillera les enfants du 12 au 23 février 2018 au en journée ou en demi-journée.
- Les sorties de ski et surf 6/16 ans auront lieu du 12 au 16 février 2017,
- Séjour ski-surf 11/16 ans du 19 au 23 février .

Plus de renseignements, à la MJC des Eaux Claires, 33 rue Joseph Bouchayer 38100 Grenoble et sur www.mjceaux-claires.fr

Connaître l'histoire de nos *Rues*

La rue Abbé Grégoire

La rue Abbé Grégoire part du Bd J. Vallier, traverse le cours Berriat pour se terminer rue Pierre Sémard.

Impossible de résumer, en quelques phrases, la vie, les convictions et l'activité extraordinaire de cet homme d'exception qui a traversé la Révolution de 1789 en la marquant de son empreinte !



Un homme complet !

Henri GREGOIRE, fils unique, est né le 4 décembre 1750 à Vého, près de Luneville, dans une famille modeste mais respectée. Il suit des études au collège jésuite de Nancy (où il découvre les idées des « Lumières » qui l'influenceront toute sa vie), puis les poursuit aux universités de Pont à Mousson et Nancy.

Il suit aussi des cours de théologie au séminaire de Metz : il est ordonné prêtre le 1er avril 1775. Il se veut catholique « parce que la raison, aidée de la grâce divine, m'a conduit à la Révélation ».

« Il a un caractère vif et parfois emporté, affirmé, et un esprit ouvert » dira-t-on de lui. Nommé vicaire de 2 paroisses, il est très préoccupé par l'éducation de ses paroissiens et les aide à sortir de ce qu'il appelle « l'obscurantisme », allant même chercher ailleurs des exemples, y compris même lorsque ceux-ci sont protestants !

Il parle l'anglais, l'italien et l'espagnol et un peu l'allemand... extraordinaire à l'époque !

Depuis 1776, il est membre de la Société Philanthropique et Charitable de Nancy et s'intéresse aussi à l'agronomie, l'économie, la géographie, à la pédagogie... et à la tolérance ! : N'a-t-il pas rédigé un mémoire sur l'amélioration du sort des Juifs où il plaide pour une tolérance religieuse, à l'image du discours des Evangiles ?

Enfin, il est le fondateur du Conservatoire National des Arts et Métiers et participe à la création de l'Institut de France dont il devient membre.

Arrive la Révolution...

- Elu député du clergé aux Etats Généraux de 1789, il part pour Versailles avec son évêque, en avril de cette année, et réclame **l'abolition des privilèges et l'instauration du suffrage universel**.

- Il plaide chaleureusement la cause des Juifs et multiplie les écrits favorables aux Noirs : il contribue au vote du 4 février 1794 aboutissant à la 1^{ère} abolition de l'esclavage (rétabli, hélas, par Napoléon en 1802 - puis définitivement aboli en 1848).

Le 4 Juin 1793, il soutient une délégation « sans-culotte » qui accompagne une vieille femme de couleur dans le but de faire abolir l'esclavage.

- Il est élu « évêque constitutionnel » et consacré en 1791 évêque de Loir-et-Cher où il administre pendant 10 ans son diocèse avec un zèle exemplaire.

- Le fondement philosophique de la position de Grégoire est **l'unité du genre humain**, ce qui lui permet de concilier la proclamation révolutionnaire des **Droits de l'Homme** et le **message Evangélique**.

- Il lance un appel au congrès de Vienne (1815) : « *De la traite et de l'esclavage des Noirs* »

En novembre 1792, il s'exprime en faveur de l'abolition de la peine de mort.

- Enfin, en 1794, devant la Convention il prononce sous les huées, son « *Discours sur la liberté des cultes* » où il demande la liberté pour les cultes et la réouverture des églises.

Et la condamnation à mort de Louis XVI ? Partisan actif de la déchéance de Louis XVI, (qu'il appelle le Tyran) il n'a cependant pas voté la mort du roi, étant absent de la capitale ce jour-là.

Derniers combats

- Il est un des rares opposants à Napoléon 1^{er} : il s'oppose ainsi à la proclamation de l'Empire, à la création de la nouvelle noblesse, puis au divorce de Napoléon

- Il est l'un des 64 sénateurs qui proclament la déchéance de l'Empereur le 1er avril 1814

- A la Restauration (Louis XVIII), il est destitué de ses droits à une pension de l'Etat, car sa réputation de « régicide » le poursuit. Mais en 1819, Henri Grégoire est cependant élu député de l'Isère.

- Âgé de 80 ans, il meurt à Paris le 28 mai 1831 et une messe de funérailles est célébrée à l'Abbaye-aux-Bois tandis que 2 000 personnes, groupées autour de La Fayette, accompagnent le corps de l'évêque humaniste et gallican au cimetière du Montparnasse.

En 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution, les cendres de l'Abbé Grégoire ont été transférées au Panthéon.

Les A.V.F.

ou « Grenoble, unique objet de mon assentiment ! » Connaissez-vous les A.V.F. ou « Accueil des Villes Françaises »... ?

Comme cette association était présente au dernier Forum des Associations de notre quartier et que nous ne la connaissions pas (ou peu !), nous avons décidé de combler cette grave lacune en interviewant sa vice-présidente, Mme Italia WATKINS-JAN chargée de la Communication !

Bonjour, chère Mme, dites nous d'abord quel est le but de votre association ?

C'est une association loi 1901, apolitique, non confessionnelle et animée par des bénévoles. Elle a pour but de « fournir un service à ceux qui arrivent pour la 1^{ère} fois dans notre ville en leur donnant les moyens d'une intégration rapide dans leur nouvel environnement »

- Le premier service, c'est simplement l'**accueil** et la **mise en relation** avec des habitants plus anciens.
- C'est aussi aider les nouveaux arrivants à **connaître** notre ville, ses multiples animations et services sociaux, culturels, sportifs, touristiques ou éducatifs.

Très intéressant ... votre association est-elle uniquement grenobloise ?

Bien sûr que non !

- Les AVF sont présentes dans 16 Unions Régionales et dans environ 300 villes de France ! Onze mille bénévoles en font partie et l'Union Nationale du Réseau AVF regroupe 70 000 adhérents ... (Votre sympathique UDHEC avec, je crois, ses 600 adhérents, ne fait pas le poids !)

- Elle a pris naissance à Reims en 1961 sous la houlette de la Ville, de la Jeune Chambre Economique, du Syndicat d'Initiative, entre autres... où leurs responsables ont pris conscience de l'arrivée de nouvelles populations qu'il fallait accueillir et aider à s'intégrer.

Au fil des années d'autres villes se sont lancées dans cette belle aventure comme Bordeaux, Aix-en-Provence, Le Havre ...

- C'est en 1977 que l'**AVF Grenoble est née** et elle fête cette année ses 40 ans... alors que votre UDHEC, elle, vient de fêter ses 60 ans d'existence, n'est-ce pas ? ... Chapeau !

- Des congrès se tiennent régulièrement et, notamment à Paris en 1978, où les statuts de l'Union Nationale des AVF ont été déposés officiellement, avec l'élection du Bureau et la création de 5 commissions (dont celles des Relations Internationales).

Parlez-nous un peu de vos activités

Elles commencent par ce que nous appelons le pré-accueil : grâce à notre site www.avf.asso.fr/fr/grenoble et à notre accueil personnalisé : avf.grenoble@gmail.com nous pouvons répondre aux demandes de tous ceux qui ont l'intention de s'installer plus ou moins rapidement à Grenoble et notamment sur les écoles, collèges, lycées ou facultés pour leurs enfants.

Puis l'accueil proprement dit se fait à l'Office du Tourisme (14 rue de la République) au cours des permanences d'accueil (le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 14h à 16h tous les 15 jours)). A noter que AVF organise **une semaine d'accueil et journée de rentrée** chaque année et participe à une **réception** des nouveaux arrivants à l'Hôtel de Ville organisée par la Mairie.

Des **animations** sont organisées par des adhérents bénévoles comme : des « cafés accueil » ou des « soirées festives » ou encore des animations « culturelles » (lecture, cinéma, visites guidées, spectacles...). Et pour les gourmets, des « sorties gastronomiques » et « dîners entr'elles ».

Enfin les AVF proposent la **découverte** de la région grenobloise à pied, en raquettes, en weekend

détente entre ami(e)s ou encore à vélo (la ville de Grenoble n'est-elle pas la plus plate de France ?) sans parler des ateliers dessin, anglais, et autres formations aux spécialités informatiques !

Au cours de la **première année**, l'AVF assure un suivi des nouveaux arrivants avec des rencontres prolongeant l'accueil, ou des animations socioculturelles.

Et si les nouveaux arrivants sont obligés de quitter notre ville ?

Et bien l'AVF peut vous mettre en contact avec l'AVF de votre ville d'arrivée ! En cas de départ à l'étranger, elle peut aussi vous aider en vous mettant en contact avec la Fédération Internationale des Accueils français et Francophones à l'Etranger (le FIAFE !)

Et tout ça gratuitement ?

Presque !

Une petite cotisation est demandée au nouvel arrivant donnant accès à toutes les activités proposées.

Le nouvel arrivant reçoit également un programme trimestriel des activités, un rapport mensuel électronique, ainsi qu'une brochure de 55 pages en couleur, récapitulant tous les services proposés par AVF, ainsi que les adresses et N° de téléphone essentiels pour faciliter sa nouvelle vie à Grenoble !

Un grand merci, chère Madame, pour cette présentation si complète et intéressante ! Je me permets de rappeler à nos lecteurs le n° de téléphone : 04 76 47 54 61 et le mail des AVF : avf.grenoble@gmail.com

**Pour la Commission Sociale :
Jacques Gentil**

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES



A Coiffure

*Une équipe de professionnels
dynamique qui vous attend
dans un cadre agréable.*

48 Bd Joseph Vallier 3800 Grenoble

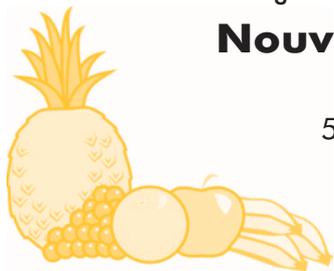
04 76 96 20 85

LES FRUITS de la PASSION

Fruits - Légumes

Pour Noël : paniers de fruits sur commande
Marrons glacés Sabaton et huîtres d'Oléron

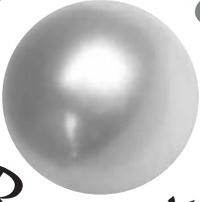
Nouveau : rayon fromages



SARL FRANCK
50, bd Joseph Vallier - 38000 GRENOBLE
Tél. 06 81 37 61 44

**Ouvert Dimanche matin
Fermé lundi et jeudi après-midi**

Centre d'esthétique

Estelle

Beauté

- ♦ Maroquinerie
- ♦ Ligne de vêtements et accessoires
- ♦ Maquillage
- ♦ Parfums
- ♦ Bijoux fantaisie

Du mardi au vendredi
de 9 h 30 à 18 h 30
Samedi matin de 9 h à 12 h

45, Boulevard Joseph Vallier - 38000 Grenoble
Tél. : 04 38 12 84 97

Décès de Élio Mucciante :



**« Un militant fidèle, un acteur engagé dans
le milieu associatif grenoblois, le secrétaire
de l'association « UDHEC' ».**

C'est avec beaucoup de tristesse que nous
avons appris le décès de notre ami Élio, le
lundi 18 septembre 2017, suite à une crise
cardiaque, à l'âge de 65 ans. Ses obsèques
ont eu lieu le jeudi 21 septembre, au
funérarium de Grenoble, dans la plus stricte
intimité familiale.

Élio était un militant fidèle et actif dans
l'Union de Quartier EAUX CLAIRES, toujours
présent dans les actions et activités de
l'UDHEC, avec la discrétion et la constance
caractérisant la solidité de ses engagements
et de ses convictions.

Son dévouement, malgré son handicap
moteur, était au service d'un milieu associatif
plus large, militant permanent pour la cause
des handicapés et leur intégration normale
dans la société.

L'UDHEC perd, un ami, un militant, son
secrétaire pour l'année 2017.

À sa famille, à ses ami-e-s, le Conseil d'Ad-
ministration de l'UDHEC adresse ses plus
sincères condoléances.

*Robert DARVES-BLANC
(Président de l'UDHEC)*

1 UDHEC Union Des Habitants des Eaux Claires (Union
de Quartier EAUX CLAIRES)

La fête du quartier Eaux-Claires

pour les 60 ans de l'UDHEC



Entretien du 27 novembre 2017 avec Mme Émilie CHALAS, députée LREM de la 3^{ème} circonscription de l'Isère.

À l'initiative de l'UDHEC, une rencontre avec Madame la députée Émilie CHALAS a eu lieu le lundi 27 novembre 2017, à 15 h 30, à sa permanence de Grenoble, 2 rue de Belgrade. Les présidents des unions de quartier, EAUX CLAIRES, RONDEAU LIBÉRATION, MISTRAL et monsieur B. FERRAND de l'UDHEC ont pu débattre des 2 points suivants :

- Projet A480& Échangeur du Rondeau
- Tranquillité et sécurité publiques

Le compte-rendu se trouve sur le site internet de l'UDHEC (www.udhec38.com)

Faire vivre notre quartier

Le président, le trésorier et le conseil d'administration de l'UDHEC remercient vivement les commerçants du quartier EAUX-CLAIRES qui, grâce à leurs publicités, soutiennent en grande partie la parution de notre journal, tant en décembre qu'en juin de chaque année. L'autre partie des frais de parution est financée par les cotisations annuelles des 593 adhérent.e.s de notre Union de Quartier en 2017. C'est donc, ensemble, que nous ferons vivre notre quartier en réservant nos achats aux commerçants qui nous aident, et en faisant bon accueil aux personnes qui viennent proposer une adhésion à l'UDHEC.

Jean-Pierre CADOUX (Trésorier de l'UDHEC)

Pour les fêtes de fin d'année,
réservez vos achats aux commerçants
des EAUX-CLAIRES



Assemblée Générale

de l'Union Des Habitants des EAUX-CLAIRES
vendredi 19 janvier 2018 de 18 h à 21 h

Salle de conférences du Lycée Les EAUX CLAIRES

1, rue des EAUX-CLAIRES à GRENOBLE

Par votre présence et vos interventions, vous témoignerez de votre intérêt pour la vie dans votre quartier EAUX-CLAIRES.

L'UDHEC souhaite, à cette occasion, rencontrer un très grand nombre d'habitant.e.s, adhérent.e.s ou résident.e.s.

Les candidatures au CONSEIL
d'ADMINISTRATION de l'UDHEC,
doivent être adressées
avant le 28 décembre 2017,
au Président de l'UDHEC,
35 rue Joseph BOUCHAYER
38100 GRENOBLE

Ordre du jour

• de 18 h à 19 h :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des adhérent.e.s à l'UDHEC (Rapports : moral, financier, des commissions. Elections au Conseil d'Administration). Tout le monde est invité, seuls les adhérent.e.s à jour de leur carte 2016 peuvent voter à l'élection des membres du Conseil d'Administration.

• de 19 h à 20 h 30 :

DÉBAT PUBLIC

- A 480
- TRANQUILITE ET SECURITE PUBLIQUE
- PROPETE URBAINE
- QUESTIONS DIVERSES

• de 20 h 30 à 21 h :

pot de l'amitié offert par l'UDHEC



UDHEC - BULLETIN D'ADHESION 2018

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

**COTISATION : DE SOUTIEN 10 EUROS OU +... Pour permettre une large diffusion du journal
DE BASE : 5 €**

Règlement par chèque bancaire ou CCP à l'ordre de l'UDHEC à envoyer au :
35, Rue Joseph Bouchayer - ESPACE EAUX-CLAIRES - 38100 Grenoble

- Directeur de publication : R. DARVES-BLANC
35, rue Joseph Bouchayer
- Rédaction : Commission communication
- Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2017
- Tirage : 4 500 exemplaires
- Imprimerie : Imprimerie Notre-Dame
38330 MONTBONNOT - Tél. 04 76 18 56 16

Contact e-mail : udheceauxclaires@yahoo.fr
Site : www.udhec38.com